

Le Président de l'Université,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L 952-6-1 ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment ses articles 9 à 9-3 ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte de l'Université de Lille du 7 février 2019 statuant sur la composition nominative des comités de sélection ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition du comité de sélection créé en vue de pourvoir l'emploi de maître de conférences n° **11 MCF 0096** est fixée comme suit :

- **Composante d'affectation :** IUT B de Tourcoing – Département GLT
- **Laboratoire d'affectation :** CECILLE – EA 4074
- **Profil :** Anglais – Civilisation des pays anglophones, XVIIIe-XXIe siècles
- **Présidente du comité de sélection :** Hélène QUANQUIN
- **Vice-présidente du comité de sélection :** Corinna WERNITZ

MEMBRES EXTERIEURS				
NOM	Prénom	Section CNU ou organisme	Établissement	Corps
CAMP	Edwige	11	Univ. Polytechnique Hauts de France	PR
COHEN	James	11	Univ. Sorbonne Nouvelle	PR
GERVAIS	Laurence	11	Univ. Paris Nanterre	PR
KILANI	Moez	06	Univ. Littoral Côte d'Opale	PR
MURPHY	Michael	11	Univ. Littoral Côte d'Opale	MCF
NOUAOURI	Issam	61	Univ. Artois	MCF

MEMBRES INTERNES				
NOM	Prénom	Section CNU ou organisme	Établissement	Corps
CHATEL	Laurent	11	Univ. Lille	PR
QUANQUIN	Hélène	11	Univ. Lille	PR
DE CARVALHO	Lucie	11	Univ. Lille	MCF
GUIGNARD	Thomas	71	Univ. Lille	MCF
MACEDO	Rita	61	Univ. Lille	MCF
WERNITZ	Corinna	12	Univ. Lille	MCF

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LILLE, le 21 février 2019

Le Président,



Jean-Christophe CAMART